

## RAPPORT DE MINORITE

Au Conseil communal de BULLET

De la Commission des Routes et Chemins chargée de l'examen du préavis n°26-2014

**« Acquisition d'un panneau lumineux de vitesse ».**

**Rapporteur : Serge Gander**

Monsieur le Président,

Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le lundi 07 avril à 20<sup>h</sup> à la Salle Bertha-Bonnet afin d'examiner le préavis susmentionné.

Mr. Jean-René Bernardi, municipal, était présent et a répondu à toutes nos questions, ce dont nous le remercions.

Il y a quelques années déjà que la question d'un tel panneau avait été discutée et j'avais relancé la discussion lors du dernier conseil 2013 :

Lors d'un séjour au Danemark, j'avais remarqué que beaucoup de localités étaient équipées de ces indicateurs de vitesse instantanée et que cela me faisait automatiquement prendre conscience de la vitesse à laquelle je roulais...et bien souvent je « levais le pied » automatiquement.

Contrairement aux autres membres de la commission des routes, je pense que la somme envisagée n'est pas exagérée pour de la prévention, au vu de l'augmentation du trafic routier et du nombre d'enfants en bas âge qui se trouvent aux abords des routes traversant le village. Si ce panneau pouvait nous faire éviter ne serait-ce qu'un accident, je pense que l'investissement serait largement amorti !

### CONCLUSION

En conclusion je vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### Décide

- **D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'acquisition d'un panneau lumineux de vitesse.
- **D'accorder** un crédit de Chf 9'000.00. Un compte sera ouvert au bilan à cet effet.
- **De financer** ce crédit par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment.
- **D'amortir** l'investissement de Chf 9'000.00 sur une période de 5 ans.

Bullet, le 08 octobre 2014

Le rapporteur :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few smaller strokes, positioned over the text 'Le rapporteur :'. The signature is written in a cursive style.